

Lourdes, le 18 mars 2016

Assemblée plénière de mars 2016 – communiqué final

Ce vendredi 18 mars se sont achevés les travaux de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France (CEF) réunie depuis le mardi 15 mars à Lourdes. Cette assemblée, tenue à huis clos a permis aux évêques d'approfondir ensemble des sujets marquants pour l'Église en France.

Les évêques se sont retrouvés en carrefours autour de différentes questions que posent **les prêtres venus d'autres pays** et exerçant leur ministère dans les diocèses. A l'issue de ces travaux, l'Assemblée a voté le principe d'établir une charte, partagée par l'ensemble des diocèses, sur l'accueil et l'accompagnement des prêtres venus d'autres pays.

Une part importante de cette session (3 séquences) a été réservée à la **question du dialogue avec les musulmans**. Réunis en forums, les évêques ont pu échanger sur les sujets suivants : l'école catholique et l'Islam ; la formation chrétienne dans une société où l'Islam est présent ; la place des communautés religieuses dans notre société et particulièrement la place de l'Église ; la vie chrétienne dans un monde sécularisé et pluraliste ; le Service diocésain pour les relations avec les musulmans. Ils ont rappelé l'importance du dialogue tout en soulignant les complexités éventuelles.

Une séquence a été consacrée aux **réseaux sociaux et à leurs enjeux pour le ministère épiscopal**. Le frère Eric Salobir, o.p., a éclairé les évêques sur les défis et les opportunités d'une présence épiscopale sur ces réseaux. En marge de cette conférence, trente évêques ont assisté à un temps de formation sur Twitter.

Un autre temps de cette Assemblée a permis aux évêques de travailler sur **les églises, « Un nouvel enjeu pastoral »**. Au sein de forums, ils ont échangé sur les thèmes suivants : l'aspect culturel de l'utilisation des églises ; la dimension liturgique ; les questions liées à la désaffectation ; la relation entre patrimoine et dimension spirituelle.

Les évêques ont adressé **un message aux Chrétiens d'Orient** : « Avec nos frères Chrétiens d'Orient, nous redisons l'urgence d'agir » (message en annexe).

Enfin, les évêques ont vécu une **démarche jubilaire** dans le cadre de l'Année de la Miséricorde. Dans les sanctuaires de Lourdes, ils ont notamment franchi ensemble la Porte de la Miséricorde.

En marge des travaux de l'Assemblée, l'actualité médiatique s'est fortement concentrée sur les questions liées à la pédophilie, interrogeant l'attitude de l'Église face à ce drame. Ce fut l'occasion de rappels vigoureux de la part des évêques. Ils ont réaffirmé que leur première préoccupation est bien l'écoute et l'accompagnement des victimes, la souffrance ne connaissant pas de prescription.

Ils ont rappelé les efforts importants entrepris depuis 15 ans pour lutter contre la pédophilie au sein de l'Église de France. Conscients de la vigilance à exercer quelles que soient les circonstances, ils ont décidé de travailler précisément les questions nouvelles qui se posent à eux dès la prochaine séance du Conseil permanent en avril. Ils engageront ce travail en lien avec la « cellule de veille sur la pédophilie » dont la composition sera enrichie de nouvelles compétences.

Par ailleurs, la CEF confirme la parution prochaine d'une nouvelle édition de la brochure « Lutter contre la pédophilie » ainsi que de fiches pratiques à destination des évêques, issues des réflexions menées lors des Assemblées plénières de 2015.

Elections et votes

Présidence de la CEF

Ont été réélus :

- **Mgr Georges Pontier**, archevêque de Marseille : président de la Conférence des évêques de France pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Pierre-Marie Carré**, archevêque de Montpellier : vice-président de la Conférence des évêques de France, pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Pascal Delannoy**, évêque de Saint-Denis : vice-président de la Conférence des évêques de France, pour un second mandat de 3 ans.

Conseil Permanent

- **Mgr Stanislas Lalanne**, évêque de Pontoise : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse de plus d'1 million d'habitants, pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr François Fonlupt**, évêque de Rodez : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque exerçant son ministère depuis moins de 5 ans, pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Benoît Rivière**, évêque d'Autun : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque exerçant son ministère depuis plus de 10 ans, pour un second mandat de 3 ans.

Ont été élus :

- **Mgr Pascal Wintzer**, archevêque de Poitiers : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse comptant entre 500 000 et 1 million d'habitants, pour un premier mandat de 3 ans.
- **Mgr Jean-Pierre Batut**, évêque de Blois : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque d'un diocèse comptant moins de 500 000 habitants pour un premier mandat de 3 ans.
- **Mgr Philippe Mousset**, évêque de Périgueux et Sarlat : membre du Conseil permanent en tant qu'évêque ayant entre 5 et 10 ans d'exercice de son ministère pour un premier mandat de 3 ans.

Comité études et projets

Ont été réélus :

- **Mgr Laurent Ulrich**, archevêque de Lille : président du Comité études et projets pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Jérôme Beau**, évêque auxiliaire de Paris : membre du Comité études et projets pour un second mandat de 3 ans.

A été élu :

- **Mgr Jean-Marc Aveline**, évêque auxiliaire de Marseille : membre du Comité études et projets pour un premier mandat de 3 ans.

Commission doctrinale

Ont été réélus :

- **Mgr Eric de Moulins-Beaufort**, évêque auxiliaire de Paris : président de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Vincent Dollmann**, évêque auxiliaire de Strasbourg : membre de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.
- **Mgr Robert Wattebled**, évêque de Nîmes : membre de la Commission doctrinale pour un second mandat de 3 ans.

A été élu :

- **Mgr Luc Crepy**, évêque du Puy-en-Velay : membre de la Commission doctrinale pour un premier mandat de 3 ans.

Commission financière et Conseil pour les affaires économiques sociales et juridiques

A été réélu :

Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux : président de la Commission financière et du Conseil pour les affaires économiques sociales et juridiques pour un second mandat de 3 ans.

Conseil pour la solidarité

A été réélu :

- **Mgr Jacques Blaquart**, évêque d'Orléans : président du Conseil pour la solidarité pour un second mandat de 3 ans.

Conseil pour l'Enseignement Catholique

A été réélu :

- **S. Em. le Cardinal Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux : président du Conseil pour l'Enseignement Catholique pour un second mandat de 3 ans.

Observatoire Foi et Culture

A été élu :

- **Mgr Hubert Herbreteau**, évêque d'Agen : président de l'Observatoire Foi et Culture pour un premier mandat de 3 ans.

Représentant de la CEF à la COMECE (Commission des Episcopats de la Communauté Européenne)

A été réélu :

- **Mgr Jean-Pierre Grallet**, archevêque de Strasbourg : représentant de la CEF à la COMECE pour un second mandat de 3 ans.

L'Assemblée a fait le choix du lancement d'un **nouveau groupe de travail** par le Comité Etudes et projets sur le thème : « **Le service de l'unité d'un presbyterium** ». Elle a élu **Mgr Jean-Louis Balsa**, évêque de Viviers, président de ce groupe de travail.

Elle a aussi **approuvé l'ensemble du Missel Romain** établi par la Commission Episcopale Francophone pour les Traductions Liturgiques (CEFTL), laissant à la CEFTL le soin d'apporter les dernières mises au point du texte.

L'Assemblée s'est déclarée favorable par vote à l'**ouverture de la cause** en vue d'une éventuelle **béatification** de **Mère Marie-Angèle Garnier**, du **Frère Marie-Joseph Gerber** et du **Père Ange Le Proust**.